



Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

**LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL**



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Jardins du Lac
BP 317
Rue Lac Ichkeul – 1053 Tunis

Membre de CPA International
9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn



بنك تونس والإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

**RAPPORT GENERAL & SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES – EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009**

FEVRIER 2010



**LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL**

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie



Tunis, le 16 Février 2010

Messieurs les actionnaires de la Banque de Tunisie et des Emirats

**Objet : Rapport Général & Spécial Des Commissaires Aux Comptes – Exercice Clos Au
31 Décembre 2010.**

Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Banque de Tunisie et des Emirats et en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 décembre 2009 ainsi que le rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédits .

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

SOMMAIRE

I. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS	5
II- ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	
1. BILAN	8
2. ETAT DE RESULTAT	9
3. ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	10
4. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	11
5. NOTES AUX ETATS FINANCIERS	12
III- RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	27

I. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

1- Opinion des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 décembre 2009.

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Banque au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la banque arrêtés au 31 décembre 2009.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque n'est pas effectuée en conformité avec le décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 16 Février 2010

La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

II- ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

Banque de Tunisie et des Emirats

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2009 & 2008
(unité: en milliers de dinars)

<i>A C T I F</i>	<i>Note</i>	Exercice 2009	Exercice 2008
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	3 074	14 309
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	118 018	55 682
Créances sur la clientèle	3	336 768	298 222
Portefeuille d'investissement	4	40 032	36 138
Valeurs immobilisées	5	10 244	10 118
Autres actifs	6	13 586	13 624
TOTAL ACTIF		521 722	428 093
<i>P A S S I F</i>			
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	7	37 207	49 900
Dépôt & avoirs de la clientèle	8	209 837	142 190
Emprunts & ressources spéciales	9	125 225	90 977
Autres passifs	10	9 746	10 997
TOTAL PASSIF		382 015	294 064
<i>CAPITAUX PROPRES</i>			
Capital		90 000	90 000
Réserves		40 527	37 561
Actions propres		- 840	- 840
Résultat reporté		2 539	255
Résultat de la période		7 481	7 053
TOTAL CAPITAUX PROPRES		139 707	134 029
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		521 722	428 093

* Données retraitées.

Engagements hors Bilan
Arrêtés au 31 Décembre 2009 & 2008
 (unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>			
Cautions, avals et autres garanties données	12	42 779	24 414
Crédits documentaires		13 698	23 683
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		56 477	48 097
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>			
Engagements de financement donnés		34 675	42 429
Engagements sur titres		1 520	563
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		36 195	42 992
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>			
Engagements de financement reçus	13	26 346	25 918
Garanties reçues	14	257 516	245 094
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		283 862	271 012

Etat de résultat
Arrêté au 31 Décembre 2009
(unité: en milliers de dinars)

	<i>Notes</i>	Exercice 2009	Exercice 2008
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>			
Intérêts et revenus assimilés	15	28 450	27 296
Commissions		2 438	1 608
Gains sur opérations de change		650	590
Revenus du portefeuille d'investissement	16	1 420	1 628
Total produits d'exploitation bancaire		32 958	31 122
<i>Charges d'exploitation bancaire</i>			
Intérêts encourus et charges assimilées	17	-15 292	-14 203
Commissions encourues		-216	-91
Pertes sur opérations de change		0	0
Total charges d'exploitation bancaire		-15 508	-14 294
PRODUIT NET BANCAIRE		17 450	16 828
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	18	-1 010	-47
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	1 941	-513
Autres produits d'exploitation		19	29
Frais de personnel		-5 903	-4 789
Charges générales d'exploitation		-2 332	-2 068
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-767	-630
Dotations aux résorptions des non valeurs		-69	0
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 329	8 811
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-5	-81
Impôts sur les sociétés	20	-1 843	-1 677
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		7 481	7 053
RESULTAT NET DE LA PERIODE		7 481	7 053
Résultat par action (DT)	21	1,196	1,123

Banque de Tunisie et des Emirats

Etat de flux de trésorerie
Période du 1er janvier au 31 décembre 2009
 (unité : en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008
<i>ACTIVITE D'EXPLOITATION</i>			
Produits d'exploitation bancaires encaissés		31 080	30 330
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-16 439	-17 022
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		0	60
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-35 516	-54 614
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		62 735	54 961
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		-8 177	-6 321
Autres flux de trésorerie		3 244	-3 150
Impôt sur les sociétés		-2 318	-1 022
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		34 609	3 221
<i>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</i>			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 739	344
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-2 456	-3 060
Titres de placements		0	0
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-1 782	-2 193
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-2 499	-4909
<i>ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>			
Emission d'emprunts sur marché public		50 000	0
Augmentation/diminution ressources spéciales		-15 285	-20 639
Remboursement d'emprunts sur marché public		-4 000	0
Dividendes versés		-1 800	-1 716
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		28 915	-22 355
Incidence variation taux de change sur les liquidité & équivalents de liquidités		0	0
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		61 024	-24 043
Liquidités et équivalents en début d'exercice		21 778	45 821
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	23	82 802	21 778

Banque de Tunisie et des Emirats

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2009

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts postcomptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférée au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement.

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.6.1- Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, la banque a mis en place une méthode d'estimation des garanties consistant en une décote de 80% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services, et une décote portée à 72% sur les garanties obtenues sur les projets du secteur touristique. Cette méthode dont la mise en œuvre est progressive vise à atteindre à l'horizon 2010 une couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 70%.

3.6.2- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7- OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change. A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

3.7-IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation : 2,5 %
- Mobilier de bureaux : 20 %
- Matériel de bureaux : 10 %
- Matériel de transport : 20 %
- A. A. et installations : 10 %
- Matériel informatique : 15 %
- Logiciel : 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT: milliers de Dinars)

4.1- ACTIFS

Note 1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Libelles	31/12/2009	31/12/2008
Caisse agences dinars	911	992
Caisse agences devises	207	211
Banque Centrale de Tunisie en dinars	387	8 286
Banque Centrale de Tunisie en devises	1 569	4 820
TOTAL	3 074	14 309

Note 2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2009, les créances sur les établissements bancaires et financiers ont évolué comme suit :

Libelles	31/12/2009	31/12/2008
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	66 000	11 200
Comptes rattachés	40	8
Prêts en devises BCT	7 031	7 364
Prêts interbancaires en devises	4 273	2 096
Avoirs chez les correspondants locaux	135	229
Avoirs chez les correspondants étrangers	4 990	946
Créances sur les établissements financiers	35 549	33 839
TOTAL	118 018	55 682

Note 3: Créances sur la clientèle.

Au 31 décembre 2009, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libelles	31/12/2009	31/12/2008
Concours CT (2)	53 229	46 803
Concours M.L.T. (1)	269 069	244 421
Comptes débiteurs de la clientèle	16 771	7 893
Valeurs en recouvrement	1255	2 506
Leasing (3)	22 092	21 639
Total brut	362 416	323 262
Agios réserves	7 127	-7 190
Provisions	18 521	-17 850
Total net	336 768	298 222

(1)- Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Encours non échu	257 122	234 279
Principal échu	941	156
Intérêts et commissions échus	430	124
Principal impayé	5 916	5 960
Intérêts et commissions impayés	2 636	3 224
Intérêts à recevoir	4 580	3 989
Avance en comptes courants	312	173
Intérêts perçus d'avance	-2 875	-3 496
Frais de protêt	7	13
Total	269 069	244 422

(2)-Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Encours non échus	49 522	46 534
Avance sur dépôt à terme	3 576	-
Intérêts et Commissions impayés	1	1
Principal impayé	397	484
Intérêts et commissions perçus d'avance	- 283	- 229
Intérêts et commissions à recevoir	16	13
Total	53 229	46 803

(3)-Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Encours	21 932	21 397
Principal impayé	64	130
Intérêts impayés	6	15
Intérêts courus	73	68
Autres créances	17	29
Total	22 092	21 639

Le total des engagements sur la clientèle se répartit par secteur d'activité comme suit :

Nature de l'engagement	Actifs non classés		Actifs classés		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Concours MLT	247 894	209 425	32 520	35 084	303 798	244 509
Concours CT	52 436	54 576	844	171	53 280	54 747
Leasing	22 162	21 529	74	110	22 236	21 639
Comptes courants débiteurs	21 542	7 893	300	0	21 842	7 893
Participations	36 905	33 313	432	900	37 337	34 213
Engagements par signature	54 197	49 740	0	0	54 197	49 740
TOTAL Brut	435 136	376 476	34 170	36 265	492 690	412 741

Nature de l'engagement	Entreprises				Particuliers	TOTAL
	Agriculture	Industrie	Services	Tourisme		
Concours MLT	1 750	70 315	75 704	132 645	23 384	303 798
Concours CT	178	28 883	21 621	114	2 484	53 280
Leasing	10	1 863	19 613	750	0	22 236
Comptes courants débiteurs	9	8 884	11 727	161	1 061	21 842
Participations	0	0	27 865	9 470	0	37 337
Engagements par signature	2 224	32 581	14 590	14 590	0	54 197
TOTAL BRUT	4 171	142 528	171 120	147 942	26 929	492 690

Note 4: Portefeuille-titres d'investissement

L'évolution du poste titres de participation se présente comme suit :

Libelles	31/12/2008	Accroissements	Diminutions	31/12/2009
Titres cotés	4 608	1 723	-	6 331
Titres non cotés	20 385	3 155	4 754	18 786
Fonds gérés BTE SICAR	9 220	3 000	-	12 220
Titres de Placement	2 000	-	-	2 000
Créances rattachées	1 446	2 227	1 939	1 734
TOTAL Brut	37 659	10 105	6 693	41 071
Libelles	31/12/2008	Dotations	Reprises	31/12/2009
Provisions	1 521	695	1 176	1 039
TOTAL Net	36 138	695	1 176	40 032

Note 5: Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Acquisitions-cessions	Valeur Brute au 31/12/2009	Amortissements au 31/12/2008	Dotations/Reprises	Valeur Nette au 31/12/2009
Terrain	4 002		4 002	0	0	4 002
Constructions	2 881	0	2 881	827	65	1 989
Mobilier & Matériel de Bureaux	757	83	840	264	43	533
Matériel Informatique	1 653	169	1 822	1 056	133	633
Matériel de Transport	426	0	426	210	59	157
A, A & Installations	3 773	508	4 281	1 017	334	2 930
Total	13 492	760	14 252	3 374	634	10 244

Note 6: Autres postes d'actif

Au 31 décembre 2009, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Personnel	229	167
Comité d'entreprise	1 378	1 480
Etat et collectivités locales	2 162	2 465
Autres débiteurs	2 445	1 441
Charges reportées	34	104
Opérations monétiques	62	61
Créances prises en charge par l'Etat	7 276	7 906
Total	13 586	13 624

4.2-PASSIFS

Note 7: Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et refinancement en devises BCT	0	0
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	5 697	14 366
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	30 670	34 002
Créances rattachées	355	476
Dépôts des établissements financiers spécialisés	485	1 056
TOTAL	37 207	49 900

Note 8: Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts à terme en dinars	43 913	44 971
Dépôts à terme en devises	5 250	5 619
Comptes courants personnes physiques	7 242	4 807
Comptes courants personnes morales	22 561	19 814
Comptes d'épargne	9 879	5 826
Comptes professionnels en devises	2 644	1 476
Dépôts en dinars convertibles	745	563
Certificats de dépôt	101 500	48 500
Comptes prestataires de service en devises	145	27
Comptes négoce internationale	229	121
Personnes non résidentes	5 672	2 559
Autres sommes dues à la clientèle	10 057	7 907
TOTAL	209 837	142 190

Note 9: Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Encours emprunts extérieurs	64 538	76 474
Frais financiers/Emprunts extérieurs	1 683	2 101
Encours Emprunts obligataires	58 000	12 000
Frais financiers/Emprunts obligataires	1004	402
Total	125 225	90 977

Les emprunts extérieurs ont évolué comme suit :

Libelles	Encours 31/12/2008	Utilisations 2009	Remboursement 2009	Encours 31/12/2009
Ligne Italienne	210	-	140	70
Banque Mondiale 2	2 032	964	1 762	1 235
Banque Mondiale 3	1 244	-	498	746
Ligne Française PME/PMI	-	-	-	-
Jexim Bank	4 823	-	1 929	2 894
Ligne Italienne PME	1 041	-	492	549
Ligne Capital Risque	65	-	-	65
Banque Européenne d'Investissement 2	8 749	295	1 079	7 965
Ligne Italienne Partenariat (56 M)	551	-	157	394
Ligne Italienne Partenariat (63 M)	967	-	279	688
Banque Africaine de Développement 4	51 559	4 855	11 300	45 114
Ligne Italienne 60 milliards de lires	284	-	47	237
Ligne PME/EMIT	4 948	-	367	4 581
TOTAL	76 474	6 114	18 050	64 538

Note 10 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Organismes sociaux	318	435
Personnel	808	562
Etat et collectivités locales (hors I/S)	410	335
Fonds de couverture de risque de change	297	382
Autres créditeurs	2 274	2 857
Impôts sur les sociétés	1 843	1 677
Valeurs exigibles après encaissement (1)	3 796	4 394
Total	9 746	10 642

(1) les valeurs exigibles après encaissement présentent le solde net entre les valeurs remises par les clients pour encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

4.3-CAPITAUX PROPRES

Note 11: Capitaux propres

	Capital social	Actions propres	Réserves légales	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves pour risques bancaires	Autres réserves	Dividendes ADP rachetés	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31/12/2008	90 000	-840	5 322	22 344	2 195	1 300	6 400	251	4	7 053	134 029
Affectation réserves légales			353							-353	0
Affectation réserves à régime spécial										0	0
Opérations/fonds social					113					-200	-87
Distributions bénéfiques										-1 899	-1 800
Distributions bénéfiques ADP rachetées								83		0	83
Résultats reportés									2 200	-2 200	0
Réserves pour risques						2 500				-2 500	0
Résultats de l'exercice 2009										7 481	7 481
Soldes au 31/12/2009	90 000	-840	5 675	22 344	2 308	3 800	6 400	334	2 204	7 481	139 706

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 12 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Cautions en faveur de la clientèle	41 723	23 088
Valeur résiduelle Leasing	26	26
Cautions en faveur des établissements bancaires	1 030	1300
Total	42 779	24 414

Note 13 : Engagements de financement reçus

Au 31 décembre 2009, les engagements de financement reçus s'élèvent à 26,346 millions de dinars.

Note 14 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent les garanties reçues sous forme d'hypothèques ou de nantissement.

4.5-ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Opérations de trésorerie et Interbancaire	2 516	2 775
Intérêts sur les prêts	23 855	22 716
Revenus Leasing	1 895	1 644
Commissions sur engagement	149	122
Commissions sur cautions et avals	35	39
Total	28 450	27 296

Note 16 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique se compose des dividendes réalisés et des plus-values sur cession de titres. Au 31 décembre 2009, la banque a réalisé 1,628 million de dinars de dividendes contre 2,061 millions de dinars une année auparavant.

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Dividendes	1 417	1 493
Plus values sur Titres	3	135
Total	1 420	1 628

Note 17 : Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Opérations de trésorerie et Interbancaire	1 927	2 619
Intérêts sur Emprunts extérieurs	2 809	3 519
Commissions sur Emprunts extérieurs	1087	1 370
Charges sur Emprunts obligataires	1632	1 047
Intérêts sur dépôts	7 837	5 648
Total	15 292	14 203

Note 18 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Reprise des provisions sur prêts	1 849	1 534
Reprise des provisions du hors bilan	-	50
Pertes courues sur Intérêts	- 122	- 17
Dotations aux provisions sur prêts	- 2 599	- 1 614
Pertes Leasing	-	-
Dotations aux provisions Leasing	-	-
Pertes courus sur principal prêts	- 138	-
Reprises de valeurs	-	-
Total	- 1 010	- 47

Note 19 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux provisions sur titres	- 694	- 510
Reprise sur provisions sur titres	792	18
Pertes courus sur titres	- 83	- 21
Gains sur titres	1 926	-
Total	1 941	- 513

Note 20 : Impôt sur les sociétés

La charge d'impôts afférente à l'exercice 2009 s'est élevée à 1 843 mille de dinars.

Note 21 : Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2009 se présentent comme suit :

Libelles	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net (en 1000 DT)	7 481	7 053
Parts attribuables aux ADP (en 1000 DT)	-1 800	-1 800
Sommes affectées au fond social (en 1000 DT)	-300	-200
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en 1000 DT)	5 381	5 053
Nombre moyen d'actions ordinaires (incluant les ADP)	4 500 000	4 500 000
Résultat par action (en DT)	1,196	1,123

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Note 22 – Ventilation des actifs et passifs selon leur durée résiduelle au 31 décembre 2009

	Durée< 3 mois	3 mois< D< 6 mois	6 mois<D<1 an	1 an<D< 2 ans	2 an<D< 5 ans	D> 5 ans	Total
ACTIFS							
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	3 074	0	0	0	0	0	3 074
Créances sur les établissements bancaires et financiers	92 515	2 019	4 827	7 923	10 734	0	118 018
Créances sur la clientèle	73 631	20 353	27 360	43 894	99 571	71 959	336 768
Portefeuille d'investissement	203	898	400	400	1 200	37 337	40 032
Valeurs immobilisées	0	0	0	0	0	10 244	10 244
Autres actifs	8 489	0	434	622	1 965	2 176	13 586
Total	177 506	23 270	33 021	52 839	113 370	121 716	521 722
PASSIFS							
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	7 372	835	0	10 000	8 000	11 000	37 207
Dépôts et avoirs de la clientèle	97 525	51 180	36 591	17 856	6 685	0	209 837
Ressources spéciales	8 413	4 417	10 997	19 307	39 661	42 430	125 225
Autres passifs	9 746	0	0	0	0	0	9 746
CAPITAUX PROPRES							
Total	123 056	56 432	47 588	47 163	54 346	193 137	521 722
	54 450	-33 162	-14 567	5 676	59 024	-71 421	0

4.6-ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 23: Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2009 un solde de 82,802 millions de dinars contre 21,778 millions de dinars au 31 décembre 2008 :

Libelles	31/12/2009	31/12/2008
Caisse agences dinars	911	992
Caisse agences devises	207	211
Banque Centrale de Tunisie en dinars	387	8 286
Banque Centrale de Tunisie en devises	1 568	4 819
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	66 000	11 200
Prêts aux Etablissements Financiers Spécialisées	3 000	-
Prêts en devises BCT	7 028	7 364
Prêts interbancaires en devises	4 275	2 096
Avoirs chez les correspondants locaux	134	229
Avoirs chez les correspondants étrangers	4 989	946
Emprunts et refinancement en devises BCT	-	-
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	-5 697	-14 366
TOTAL	82 802	21 778

III. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi n°2006-19 relative aux établissements de crédits.

1. Convention conclues au cours de l'exercice 2009

Nous avons été informés des conventions suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

- a) Au cours de l'exercice 2009, la BTE a confié un montant de 3 millions de dinars sous forme de fonds géré à la BTE SICAR, filiale de la banque. En vertu de cette convention, la BTE SICAR perçoit une commission de gestion de 1,5% du montant de ces fonds et 20% sur les plus-values sur les cessions de participation réalisées sur ces mêmes fonds.
- b) Au cours de l'exercice 2009, La BTE a signé avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV», dans laquelle elle détient 87,43 % du capital, un contrat de crédit d'un montant de deux millions de dinars portant intérêt égal au taux du TMM majoré de 1,5% ; ce crédit est remboursable sur sept années dont deux années de grâce. Ce crédit a été approuvé par le Comité interne de crédit de la BTE réuni le 15 janvier 2009.
- c) La commission de dépositaire versée par la société d'investissement à capital variable : Tuniso Emiratie Sicav a été portée de 1,5 mille dinars à 5 mille dinars TTC en 2009. Cette disposition a été approuvée par le Conseil d'administration de la BTE réuni le 16 décembre 2009.

2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2009

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de cet exercice :

- a) La BTE a créé en 2006 une société d'investissement à capital variable : Tuniso Emiratie Sicav avec un capital initial de 1 million de dinars ; la part de la BTE s'élève à 50%. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 07-03-2006.
De plus une convention de location a été signée entre la BTE et la BTE SICAV dont le loyer annuel est de 1.500 DT et en vertu de la quelle des locaux de la banque sont loués à la BTE SICAV.
- b) La BTE a confié divers montants sous forme de fonds gérés à la BTE SICAR, filiale de la banque. Ces montants ont totalisé jusqu'au 31 décembre 2009 la somme de 12,22 millions de

dinars. Diverses conventions ont été conclues avec la BTE SICAR et approuvées par le Conseil d'Administration de la BTE.

- c) La BTE a signé en 2004 avec la Société « Jerba Aghir», dans laquelle elle détient 43,6% du capital, un protocole d'accord portant mise en place d'un nouvel échéancier pour le remboursement des échéances impayées d'un montant global de 1 451 000 DT et relatives à l'emprunt obligataire de 3 250 000 DT avalisé par la BTE. L'échéancier s'étend du 03-03-2005 au 01-12-2013. Il ressort de cet échéancier un taux d'intérêt annuel égal au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 3%.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004, et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2005.

- d) La BTE a signé en novembre 2004 avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV», dans laquelle elle détient 87,43 % du capital, un protocole d'accord modifiant le taux d'intérêt relatif à l'échéancier de rééchelonnement signé en septembre 2003 et portant sur des échéances en principal dues par cette dernière au titre des crédits qu'elle a obtenus auprès de la BTE pour 4 481 000 DT.

Le taux d'intérêt annuel a été porté de 6,75% au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 2,2%.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004 et approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2005.

- e) La BTE a confié en 2003 à la société «Rapid recouvrement», dans laquelle elle détient 99,73% de capital, un mandat de recouvrement pour compte portant sur certaines créances.

Cette convention a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits telle que modifié par la loi n°2006-19 et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3 .Rémunération et avantages attribués aux dirigeants et aux administrateurs :

-Les émoluments bruts servis à Monsieur l'ancien Directeur Général, courant l'année 2009 et jusqu'au 01/10/2009, se sont élevés à 42 046 Dinars (y compris les avantages en nature) et une indemnité de départ à la retraite de 26 895 Dinars.

-Les émoluments bruts servis à Madame la directrice Générale à partir du 01/ 10 /2009 et jusqu'au 31/12/2009 se sont élevés à 13 111 Dinars (y compris les avantages en nature).

-Les jetons de présence revenant aux membres du conseil d'administration, au titre de l'exercice 2009, ont totalisé un montant brut de 48 000 dinars tel qu'ils ont été fixés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le 10/06/2009.

Tunis, le 16 février 2010

La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C

Membre de CPA International

Chiheb GHANMI

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Membre de KPMG International

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI